



## **COMMUNIQUÉ**

### **La Ville de Senneterre adopte ses prévisions budgétaires : gel de la taxe foncière pour 2020**

**Senneterre, le 16 décembre 2019.** La Ville de Senneterre présente à la population les prévisions budgétaires pour l'année 2020. C'est un budget équilibré de 7 395 277 \$ que nous vous présentons ce soir, soit une augmentation de 6,2 % comparativement à celui de l'année 2019.

L'augmentation du budget est due principalement à des éléments non récurrents, tels qu'un versement unique fait par le gouvernement pour les travaux de changement de compresseur au Club de curling. Lorsqu'on enlève les éléments ponctuels, l'augmentation est de 2,8 % par rapport à l'année précédente.

Les taux de la taxation foncière demeurent inchangés pour les immeubles résidentiels. Seul le taux pour la taxe de service liée à l'enlèvement de la neige augmente pour toutes les catégories. Pour une maison moyenne évaluée à 107 439 \$, l'augmentation sera 0,8 %, soit la somme de 19 \$. « Cet ajustement était nécessaire, car les dépenses excédaient considérablement les revenus dans le poste d'enlèvement de la neige » a mentionné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Également, une somme de 1 324 912 \$ sera consacrée au remboursement de la dette en 2020, soit l'équivalent de 17,92 % du budget total. Au 31 décembre 2019, la dette à long terme de la Ville s'élèvera à 9 811 689 \$, soit une hausse de 1 196 055 \$ par rapport à 2018. La hausse est due aux travaux effectués sur le chemin du 9<sup>e</sup>-Rang, aux différents travaux de voirie effectués en milieu urbain et à l'acquisition d'un nouveau chargeur et d'une nouvelle souffleuse.

À l'aide de ce budget, la Ville préconisera plusieurs dossiers en 2020, dont la poursuite de la mise à niveau de certains équipements de loisirs, le support aux organismes notamment la Fabrique St-Paul et le Club de golf A.R.C.N., l'accompagnement du Centre d'entraide et d'amitié autochtone pour la réalisation de leur projet d'hébergement dédié aux aînés et la mise à niveau de certains équipements d'aqueduc, d'égout et d'infrastructures routières.

Le dossier de la nouvelle piscine sera également une priorité en 2020 pour le conseil municipal. Le financement du projet demeure un défi, mais des solutions sont également au rendez-vous. « Les conditions actuelles du marché de la construction en région posent un problème pour des projets de cette envergure », de dire M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre. « Comme nous l'avons toujours fait, nous nous mettons rapidement en mode solution avec l'ensemble de nos partenaires au projet. »

Finalement, la Ville, en collaboration avec la Corporation de développement économique de Senneterre et le Service de développement local et entrepreneurial de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, poursuivra son travail au niveau des dossiers économiques. À cet effet, des sommes sont prévues au budget pour l'attractivité du territoire pour les gens qui voudraient investir, visiter ou demeurer dans notre beau milieu de vie.

Le conseil municipal et les employés municipaux profitent du dépôt du budget pour souhaiter à toute la population de joyeuses fêtes et une bonne année 2020.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire  
Ville de Senneterre  
Tél. : 819 737-2296, poste 210  
Cell. : 819 856-5863  
[jmmatte@ville.senneterre.qc.ca](mailto:jmmatte@ville.senneterre.qc.ca)